

REGLEMENT PARTICULIER



5ème manche du Championnat de Madagascar des Rallyes Virtuels 2015 (catégorie Licenciés)

5ème manche du Challenge des Rallyes Virtuels 2015 (catégorie Amateur)

Samedi 12 Septembre 2015

Au Palais des Sports Mahamasina

PROGRAMME DU RALLYE

PARUTION DU REGLEMENT PARTICULIER : Mercredi 2 Septembre 2015

DATE D'OUVERTURE DES ENGAGEMENTS : Lundi 7 Septembre 2015 à 09H

DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS : Vendredi 11 Septembre 2015 à 18H

REMISE DES PRIX : Samedi 12 Septembre 2015

Samedi 12 Septembre 2015 : Palais des Sports Mahamasina

07H00 à 08H15 : Installation du matériel

08H15 à 08H30 : Briefing pilotes

08H31 à 8H59 : Test de connexion, Shakedown sur « The W »

09H00 : Départ Rallye

PERMANENCE & INSCRIPTIONS :

Du Lundi 07 au Vendredi 11 septembre 2015 de 10h à 18h au Lycée Privé Ranaivosoa Antanimena

Plan : En face du portail ESCA (côté piscine), vous trouverez une ruelle menant vers ISMATEC (côté droite). 10 mètre après ISMATEC, vous trouverez notre portail jaune (côté gauche) donnant sur une grande cour.

Repère : Panneau « Stationnement de ce côté », juste à côté du portail (côté gauche)

Contact : Kenworth 033 14 856 99

I. ORGANISATION

I.1. Définition

La Team So6 Motorsport, sous l'égide de la Fédération du Sport Automobile de M/car, organisent le samedi 12 Septembre 2015, la « Cinquième manche du championnat de Madagascar de Rallye Virtuel « CONTEST » et Cinquième manche du Challenge de Rallye Virtuel « CHALLENGE », sur PC avec le simulateur de conduite Automobile 'Richard Burns Rally' (RBR). Cette épreuve est dénommée: CONTEST Team So6 Motorsport Edition 2015.

I.2. Comité d'organisation

Les adhérents des Clubs Virtuels et ses sympathisants

Sous l'égide de la FSAM.

Officiels du rallye

DIRECTION DE COURSE

- Commissaire Sportif : Nommé par la FSAM
- Directeur de course : Nommé par la FSAM
- Directeur de course Adjoint : Nommé par le VMRC
- Service Classement : Nommé par la FSAM
- CRACS : Nommé par le VMRC
- Collège des Officiels : M et Mme les officiels de la FSAM

II. ELIGIBILITE

Le CONTEST Team So6 Motorsport cinquième manche du championnat de Madagascar de rallye Virtuel « CONTEST » compte pour le VIRTUAL MALAGASY RALLY CLUB 'CONTEST' 2015 (V.M.R.C- CONTEST 2015) catégorie LICENCIES.

Le CONTEST Team So6 Motorsport cinquième manche du Challenge des Rallyes Virtuels "CHALLENGE" compte pour le CHALLENGE des RALLYES VIRTUELS 2015 catégorie AMATEUR.

La catégorie « COME BACK » destinée aux anciens pilotes désireux de participer à l'épreuve sera le complément aux catégories citées ci-dessus. Y peuvent participer les anciens pilotes non licenciés ou licenciés n'ayant pas encore participé aux deux premières manches, avec les voitures et catégories de leur choix. Cependant, ces pilotes auront un classement hors championnat et devront impérativement être licenciés au-delà de la participation à la troisième manche du championnat.

III. DESCRIPTION

3.1 Nombre d'épreuves Spéciales : **22 ES** et un **POWER STAGE**

3.2 Distance totale des Spéciales : de 160 à 200 **Kms**

3.3 Nombre LEG ou JOURNEE : **3**

3.3 Nombre de section : **6**

3.5 Type de revêtement : **GRAVEL - MIX MOD**

3.6 Configuration des Spéciales : **Suivant règlement VMRC 2015**

3.7 Configurations des voitures : **DEGATS REALISTES - DEGATS CUMMULES**

3.8 Conditions luminosités : **DAYLIGHT, NIGHT , DUSK**

3.9 Configurations des pistes : **NEW - NORMAL -WORN**

3.10 Publication Météo : **PUBLICATION LE JOUR DU RALLYE**

3.11 Road book : **Parution le jeudi 3 Septembre 2015**

IV. VOITURES ADMISES

Sont admis les véhicules homologués :

4.1 - Groupe S2000 : RRC/ S2000

4.2 - Groupe A : A8/ A7k/ A7/ A6k/ A6/ A5k/ A5

4.3 - Groupe N : N4/N3/N2/N1

4.4 - Groupe F2000

4.5 - Groupe R: R5/R4/R3/R2/R1

NB : Classe des voitures

- **Classe Elite A :**

- ~ Groupe RRC

- ~ Groupe R5

- **Classe Elite B :**

- ~ Groupe S2000

- ~ Groupe A8

- ~ Groupe R4

- **Classe National :**

- ~ Groupe N4 (hors Renault 5 GTT/ Renault Mégane RS/ Skoda Octavia) + Saxo T4

- **Classe 2RM :**

- ~ Groupe A7k et A7

- ~ Groupe A6k et A6 (hors Saxo T4)

- ~ Groupe A5k et A5

- ~ Groupe R3, R2 et R1

- ~ Groupe F2000

- ~ Groupe N3, N2, N1 + Renault 5 GTT / Renault Mégane RS / Skoda Octavia (R4)

V. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

Toute personne qui désire participer au **CONTEST Team So6 Motorsport** doit adresser au secrétariat du Rallye (coordonnées ci-dessus) la demande d'engagement, prévue à cet effet, dûment complétée (téléchargée par vos soins sur Facebook). Le Règlement Particulier de l'épreuve sera disponible sur Facebook.

5.1 Date et heure limite de dépôt de la demande d'engagement:

- Date d'ouverture des engagements: Lundi 7 Septembre 2015 à 09h
- Date de clôture des engagements: Vendredi 11 Septembre 2015 à 18H

5.2 Chaque fiche d'inscription correspond à un poste de pilotage. Un maximum de deux pilotes, classés en deux séries, pourront s'inscrire sur chaque fiche. *Il est impossible de changer de série et de voiture en cours de compétition.*

5.3 Les pilotes qui ont les meilleurs classements au championnat seront impérativement les pilotes prioritaires en première série dans le cas de deux pilotes à un même poste de pilotage. Dans le cas d'un poste de pilotage avec un seul pilote, il devra d'office prendre le départ en première série.

5.4 Le numéro RALLYESIM ainsi que le Pseudo devront impérativement être mentionnés dans la fiche d'inscription. Il est impossible de changer de numéro Rallyesim et de voiture après l'inscription. Tout pilote n'ayant pas mentionné son numéro Rallyesim sur la fiche d'inscription ou qui change de numéro avant le Rallye sera interdit de départ.

VI. DROITS D'ENGAGEMENT

6.1 Montant des droits d'engagement

Engagement jusqu'au Vendredi 11 Septembre 2015 à 18H:

- 1- 15.000 Ar / Pilote Licencié + licence 2015
- 2- et 5.000 Ar / Pilote Amateur.
- 3- et 10.000 Ar / Pilote COME BACK

6.2 Demande d'engagement

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée:

- Fiche d'inscription des pilotes bien remplie (n° rallyesim, pseudo, catégorie et voiture).
- Les pilotes LICENCIES devront figurer dans la liste des pilotes virtuels transmise à la FSAM par les responsables des clubs virtuels existants.
- Les pilotes AMATEURS seront libres.

6.3 Remboursement des droits d'engagement:

6.3.1 - aux candidats dont l'engagement aurait été refusé.

6.3.2 - au cas où le rallye n'aurait pas lieu.

VII. OBLIGATIONS GENERALES

7.1 Contrôle du matériels et équipement des pilotes

Pour les LICENCIES et COME BACK:

Les matériels (PC et volant) seront vérifiés pour conformité par la direction de course et ainsi que les équipements des pilotes (conduite uniquement avec des chaussettes ou des bottines de conduite). Les PC doivent être dotés des dernières mises à jour pour le jeu RBR.

Seule la conduite sur volant est autorisée, sauf sur décision de la direction de course.

Pour les AMATEURS

Les matériels (PC et manette ou volant) seront vérifiés pour conformité par la direction de course et ainsi que les équipements des pilotes. Les PC doivent être dotés des dernières mises à jour pour le jeu RBR.

La conduite sur volant, manette ou clavier est autorisée sans restriction.

7.2 Accès Internet

La cinquième manche du championnat de Madagascar de Rallye Virtuel Club 2015 et la cinquième manche du Challenge des Rallyes Virtuels 2015 se joueront sur RSCenter (SESSION PUBLIQUE). Ainsi, il est obligatoire pour chaque poste de pilotage d'être muni d'une connexion internet pour se connecter sur le serveur en ligne de RSCenter.

7.3 Inscription des pilotes sur Rallyesim

- Chaque pilote doit être inscrit sur Rallyesim pour pouvoir participer au **CONTEST Team So6 Motorsport**.

- Les pilotes non encore inscrits devront voir la solution avec leur club ou les membres du bureau pour s'inscrire
- Chaque pilote devra se souvenir de son « PSEUDO » et son N° Rallyesim ainsi que les mots de passe d'inscription « on-line » au moment de l'inscription et au départ de leur série,
- Tout pilote utilisant un autre login (Rallyesim), autre que son pseudo pendant le Rallye, devra être signalé par le Président de Club au Directeur de course.

DEROULEMENT DU RALLYE

VIII. DEPART

8.1 L'heure officielle pendant toute la journée du rallye sera l'heure GMT +3.

8.2 VÉRIFICATIONS AVANT LE DÉPART.

Tout équipage participant au **CONTEST Team So6 Motorsport** doit se présenter avec son matériel (installé) aux vérifications prévues conformément au programme du rallye.

- Tout concurrent se présentant en retard à l'installation du matériel, **au-delà de 08H30**, se verront infliger une amende de **10.000Ar**.

- Tout pilote se présentant en retard aux vérifications Administratives, **au-delà de 08H15**, se verront infliger une amende de **5.000Ar**.

- Tout pilote se présentant en retard à la mise en place et aux vérifications techniques, avant le départ de la série concernée, sera interdit de départ pour la journée, et considéré comme abandon mais pourra reprendre en Super Rallye à la journée suivante.

8.3 Faux départs, départ manqué

Les faux départs et les départs manqués sont automatiquement jugés et pénalisés par la machine. Sanction 10 secondes par faux départ effectué. Abandon de la Spéciale et du reste de la journée si un départ est manqué (Non connecté ou problème de connexion sur RSCenter).

8.4 Délais de mise hors-course

Les temps de mise hors-course pour chaque épreuve spéciale sont fixés à :

- 05 mn pour les E.S de 7Km et moins. Sauf PIRKA MENOKO (1&2) et BISANNE (1&2)
- 10 mn pour les E.S de 7Km et plus

Tout concurrent dépassant le délai de mise hors course sera considéré comme abandon. Il pourra être repêché et prendre le départ de la prochaine journée.

8.5 Notes

Il est interdit d'utiliser les « *NOTES 3D* ».

8.6 Abandon

Chaque pilote qui abandonne **ne doit pas recommencer la spéciale en cours**, et ne doit plus continuer la section pour faciliter les calculs des temps. L'officiel doit lui signifier de quitter son playseat.

Pour tous les pilotes dont le temps ne sera pas transmis au serveur rallyesim (le statut est « in progress »), la direction de course devra consulter le carnet de bord dudit pilote ainsi que son replay afin de lui attribuer le temps de la spéciale. Pour les spéciales suivantes, malgré son statut « skipped », les temps des spéciales suivantes seront relevés par la direction de course et seulement dans ce cas-là. **Toute spéciale marquée retired dans le serveur signifiera un abandon du pilote dans cette spéciale.**

Chaque poste de pilotage est sa voiture de course, il doit être en parfait état de marche afin d'éviter toute panne ou toutes autres interruptions techniques durant une épreuve spéciale (cas de : retour bureau, casques hors service, oubli des réglages Logitech, volant ou playseat abîmé en course, micro coupure de courant ...).

En cas d'apparition d'incidents de ces catégories, la spéciale en cours devra être jouée jusqu'à l'arrivée ou sera compté comme abandon (cas de retour bureau ou de machine qui plante). En aucun cas, le pilote ne recommencera l'épreuve spéciale.

Dans le cas d'un volant, pédale ou playseat abîmé pendant l'épreuve spéciale, le pilote sera obligé de passer la ligne d'arrivée par ses propres moyens sans l'aide d'une autre personne en respectant l'article 8.4 ci-dessus, sinon il sera considéré comme abandon. Avant le départ de la prochaine ES, on accordera un temps de réparation de 10 minutes, dans la limite du temps imparti entre deux ES, sans quitter l'application RScenter, dans le cas contraire le pilote est considéré comme abandon.

PENDANT LE **CONTEST Team So6 Motorsport**, LE REGLEMENT DU VMRC 2015 SERA APPLIQUE A LA LETTRE. IL N'Y AURA PAS DE DEROGATION, A CHACUN DE PRENDRE SES DISPOSITIONS ET PRECAUTIONS.

Pendant Le **CONTEST Team So6 Motorsport** l'utilisation d'un onduleur est conseillée, voire obligatoire.

En cas de bug généralisé, c'est à la direction de course d'apprécier le jugement lorsque le problème surviendra. Au cas où l'accès à RScenter en ligne présente des difficultés lors des essais de connexion, le rallye basculera en mode manuel toujours sur l'interface RScenter.

8.7 Repêchages

8.7.1 Un seul repêchage par manche qui se fera obligatoirement à la journée suivante.

8.7.2 Cette disposition s'applique à toute voiture concurrente ayant abandonné dans une épreuve spéciale et qui ne parvient pas à pointer à un contrôle. Elle se verra attribuer par la direction de course, pour chaque spéciale non effectuée, d'un temps pris sur le derniers temps de la spéciale concernée rajouté de trente (30) secondes pleines.

8.7.3 Après un repêchage, tout pilote subissant un abandon ou une mise hors course ne pourra plus prendre un départ.

8.8 Reconnaissances

Les reconnaissances sont interdites pendant la compétition sous peine de mise hors course. Pour essayer le matériel au moment de l'installation et avant le début de l'épreuve, *seuls les essais sur «The W» sont autorisés avant 8h30mn.*

8.9 Fin d'Epreuve Spéciale et de Section

Le pilote qui vient de terminer la dernière épreuve spéciale de la section concernée, ne peut quitter son siège que quand le dernier pilote de la série en cours a terminé son épreuve spéciale, ou éventuellement sur ordre de la direction de course.

8.10 Réparations

Les réparations du véhicule sont interdites et ne peuvent s'effectuer qu'à la fin de chaque Section.

8.11 Pneumatiques

Le pilote doit effectuer un choix de pneus au départ de chaque Section et en fonction des données climatiques. Il ne pourra changer de pneumatiques qu'après réparation du véhicule à la fin de la section.

8.12 Replays

Les «Replays » devront être enregistrés à la fin de chaque « ES » car une vérification aura lieu après l'épreuve. Un contrôle inopiné sera effectué avant la proclamation des résultats. Les décisions y afférents seront soumises à la direction du C.S. Chaque concurrent devra stocker ses replays dans une CLE USB, avant la levée du Parc Fermé.

8.13 Matériel et Poste de pilotage

8.13.1 Pour déterminer les emplacements des postes de pilotage destinés à l'installation du matériel, les organisateurs appliqueront le principe du 'premier arrivée, premier servi'.

8.13.2 Chaque équipage est responsable de son poste de pilotage et de sa proximité immédiate, surtout de sa propreté. Tout manquement jugé par la direction de course sera susceptible de sanction.

8.13.3 Chaque équipage est responsable de son matériel pendant toute l'épreuve et les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol.

8.13.4 Chaque équipage est responsable de son matériel et de son bon fonctionnement. LE REGLEMENT DU VMRC 2015 SERA APPLIQUE A LA LETTRE, IL N'Y AURA PAS DE DEROGATION.

8.14 Sanctions

Toute irrégularité, tout manquement à la réglementation ou à la discipline sera soumis à la discrétion de la Direction de Course. Cela pourra faire l'objet de sanction sans aucune possibilité d'appel.

8.15 TOUTES BOISSONS SONT INTERDITES DANS L'ENCEINTE DU PALAIS DES SPORTS sauf des boissons achetées sur place.

IX. RÉCLAMATIONS

9.1 Tout concurrent peut porter réclamation contre une erreur ou une irrégularité commise au cours de l'épreuve, contre la non-conformité d'un véhicule, contre le classement auprès du CRAC.

9.2 Une demande écrite devra être présentée au plus tard dix (10) minutes après l'affichage d'un résultat.

9.3 Le montant du droit de réclamation fixé est de : Dix Mille Ariary (10.000 Ar) payable uniquement en espèces.

9.4 Aucun appel ne sera possible sur une décision de la direction de course.

X. CLASSEMENTS : LICENCIE , COME BACK & AMATEUR

10.1 Au cours du Rallye, les classements suivant seront publiés :

Classements partiels officieux : classements affichés par la direction du rallye après chaque Section

Le classement final officiel LICENCIE, COME BACK & AMATEUR : Samedi 12 Septembre 2015 à partir de 17h00 sur le tableau officiel

10.2 Classements

10.2.1 **Un classement général pour les catégories LICENCIES, COME BACK & AMATEUR**

10.2.2 **Un classement par Groupe (Elite A, Elite B, National, 2RM) LICENCIES**

10.2.3 **Un classement «COME BACK»**

10.2.4 **Un classement «Junior» - 13 ans LICENCIES**

10.2.5 **Un classement « Senior » + 40 ans LICENCIES**

10.2.6 **Un classement « Jeunes » 14 ans à 20 ans LICENCIES**

La répartition des points se fera ainsi :

- 1^{er}: 25 pts
- 2^{eme}: 18 pts
- 3^{eme}: 15 pts
- 4^{eme}: 12 pts
- 5^{eme}: 10 pts
- 6^{eme}: 8 pts
- 7^{ème} : 6 pts
- 8^{ème} : 4 pts
- 9^{ème} : 2 pts
- 10^{ème}: 1 pt

POWER STAGE: 1 er : 3pts / 2 ème : 2pts/ 3ème: 1pt

XI. PRIX - COUPES

Classement GLE: LICENCIES & AMATEUR

1 er : 1 coupe

2ème : 1 coupe

3ème : 1 coupe

Classement Elite A: LICENCIES

1 er : 1 coupe

2ème : 1 coupe

3ème : 1 coupe

Classement Elite B : LICENCIES

1 er : 1 coupe

2ème : 1 coupe

3ème : 1 coupe

Classement Groupe N : LICENCIES

1 er : 1 coupe

2ème : 1 coupe

3ème : 1 coupe

Classement 2RM : LICENCIES

1 er : 1 coupe

2ème : 1 coupe

3ème : 1 coupe

Classement Sénior : LICENCIES

1 er : 1 coupe

2ème : 1 coupe

3ème : 1 coupe

Classement Junior : LICENCIES

1 er : 1 coupe

2ème : 1 coupe

3ème : 1 coupe

Classement Jeunes : LICENCIES

1 er : 1 coupe

2ème : 1 coupe

3ème : 1 coupe

Classement Come Back :

1 ère : 1 coupe

XII- TIMING du Samedi 12 Septembre 2015 (Palais des Sports Mahamasina)

- 07H00 à 08H15 : Installation du matériel
- 08H15 à 08H30 : Briefing de tous les pilotes
- 08H30 à 08H59 : Shakedown sur RSCenter (sur « The W »)
- 09H00 : Départ **CONTEST Team So6 Motorsport 2015**
- 09H00 : Départ Leg1 1ère Série - 1ère Section

Mise en place des Pilotes 2ème Série ; Vérifications Techniques

- 10H40 : Départ Leg1 2ème Série - 1ère Section

. 11H20 : Affichage résultats Leg1

. 11H40 : Mise en place des Pilotes 1ère Série ; Vérifications Techniques / Départ Leg2 1ère Série - 2ème Section et 3^{ème} section

- 12H35 : Mise en place des Pilotes 2ème Série ; Vérifications Techniques / Départ Leg2 2ème Série - 2ème Section et 3^{ème} section

. 13H30 : Pause déjeuner (Priorité aux 1ères séries) - Affichage résultats Leg2

- 14H15 : Départ Leg3 1ère Série - 4ème Section - 5^{ème} Section - 6^{ème} Section

. 15H20 : Départ Leg3 2^{ème} Série - 4^{ème} Section - 5^{ème} Section - 6^{ème} Section

. 17H00 Affichage résultats du **CONTEST Team So6 Motorsport**

Le timing sera à l'appréciation du Directeur de course suivant l'évolution du Rallye.

REMISE DES PRIX

La remise des prix se déroulera le Samedi 12 Septembre 2015 à partir de 17h00 au Palais des Sports Mahamasina. Les prix non retirés à l'issus de la remise des prix resteront acquis à l'organisation.

AUTRES

Des menus et des boissons sont disponibles à la consommation sur place.